

«Deuxième lecture Projet de loi de finances rectificative pour 2017»

14/11/2017

« En première lecture, une majorité s'est dégagée au Sénat pour supprimer l'article 1 instaurant une surtaxe pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard d'Euros suite à l'invalidation de la taxe sur les dividendes, et ce, sans proposition alternative permettant de tenir nos objectifs budgétaires et nos engagements européens » a déclaré le sénateur UC Bernard Delcros lors de la discussion générale.

Si l'on peut déplorer la situation héritée de l'amateurisme et des erreurs du précédent quinquennat, le groupe Union Centriste est resté cohérent en ne voulant pas accroître les déficits publics 2017 et 2018. Il s'agit également de respecter nos engagements européens, auxquels le groupe Union Centriste est attaché.

Le courage, c'est de voter un texte quand il est nécessaire, réaliste et équilibré.

La ligne de conduite du groupe UC est fondée sur l'attitude que nous aurions eue si nous étions en responsabilité. Nous aurons l'occasion de le réaffirmer lors des débats autour du PLFSS et du Projet de loi de finances 2018.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)